

2006 **FranceAgriMer** 2009
 AUP ONIGC OFFICE DE L'ELEVAGE VINIFLHOR
 OFIMER ONIOL
 ACOFA ONILAIT OFIVAL ONIFLHOR ONIVINS ONIPPAM ODEADOM 1982
 FIRS SIDO ONIBEV ONIVIT **FIOM**
 SIOFA 1961 **FORMA**
 1953 INTERLAIT **SIBEV** SNIPOT IVCC
ONIC
 1936 **ONIB**

Accompagner les filières agricoles et de la pêche :
notre mission depuis 80 ans

Accompagner
 les filières
80ans
 FranceAgriMer



Accompagner les filières agricoles et de la pêche : notre mission depuis 80 ans

Dès 1936, les politiques agricoles se sont appuyées sur un concept original d'intervention publique qui associe étroitement l'État et les organisations professionnelles : les offices agricoles. De l'encouragement à l'orientation des productions, du soutien aux secteurs en difficulté au développement de la compétitivité, leurs missions au service des filières ont évolué au fil du temps, accompagnant les transformations sociétales, économiques et politiques, en France, en Europe et dans le monde.

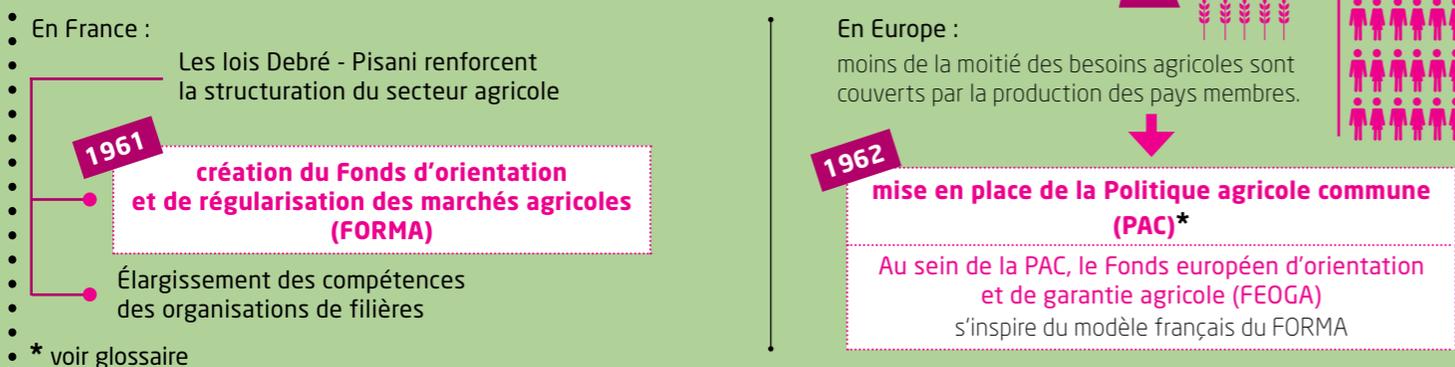
Les années 30 : inventer un mode de régulation



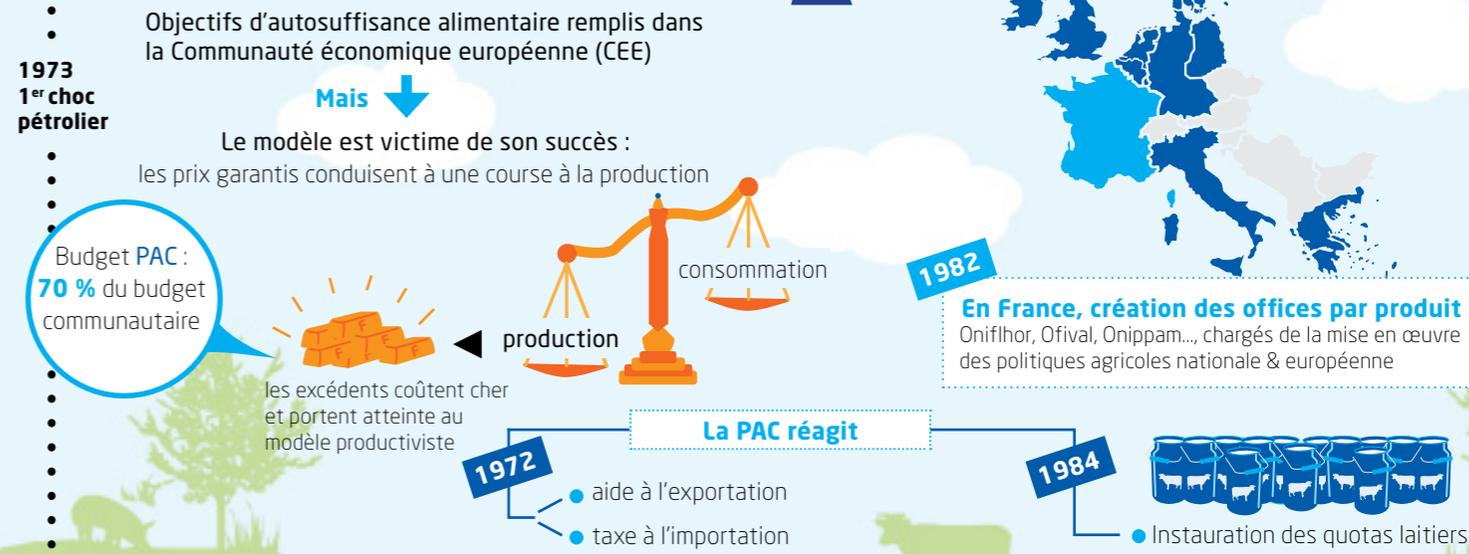
Les années 50 : répondre aux défis de la modernisation



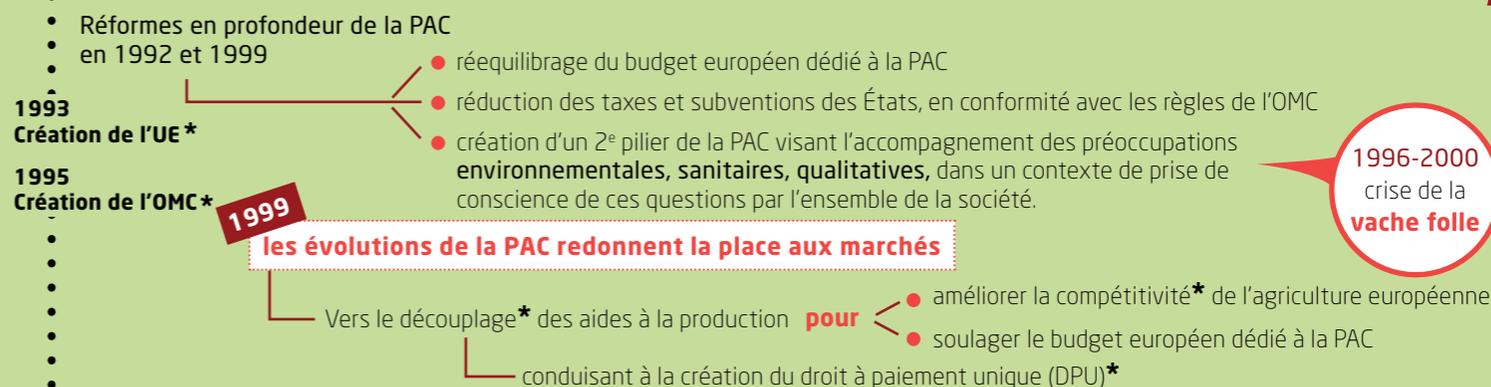
Les années 60 : structurer l'agriculture dans l'Europe en construction



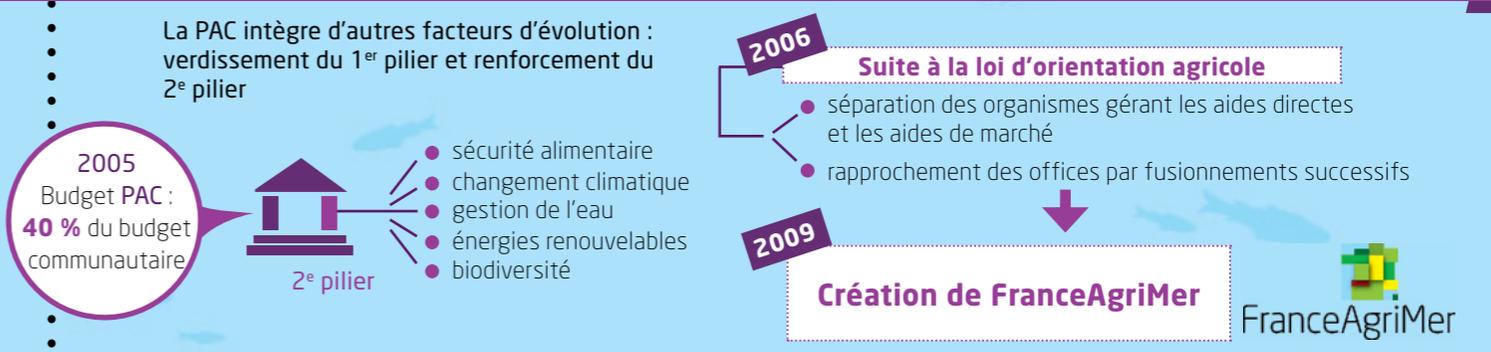
Les années 70-80 : gérer les surproductions



Les années 90 : accompagner les filières, entre mondialisation et libéralisation du commerce



Les années 2000 : repenser l'intervention publique, vers un modèle agricole plus durable



Les missions de FranceAgriMer

Satisfaire les besoins alimentaires d'une population croissante, inventer de nouvelles valorisations de la biomasse, développer les performances économiques et environnementales des filières... nombreux sont les défis que doivent aujourd'hui relever les secteurs de l'agriculture et de la pêche françaises.

À leur service, FranceAgriMer éclaire, oriente et accompagne les acteurs des filières.

Ainsi, l'établissement :

- assure un suivi des marchés et propose une expertise économique qui permet aux opérateurs des filières agricoles et de la mer d'élaborer des stratégies de développement et de gagner en compétitivité ;
- organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques au sein des onze Conseils spécialisés de filière ;
- favorise l'organisation des producteurs et la coopération avec les régions ;
- met en œuvre et gère les dispositifs d'accompagnement

à l'innovation ainsi que les mesures de soutien aux filières, techniques et financiers, nationaux et communautaires ;

➤ contribue à des actions de coopération technique et d'appui à l'export et au rayonnement des filières à l'international.

Dans un contexte de développement de la mondialisation des échanges et de volatilité accrue, l'expertise de FranceAgriMer, qui contribue de façon objective et fiable à la transparence des marchés, à leur analyse et à leur ouverture sera, dans l'avenir, toujours plus nécessaire pour que les secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire et la pêche demeurent une composante forte, dynamique et durable de l'économie française. L'établissement poursuivra sa mission d'accompagnement des modernisations indispensables pour que progressent leurs performances économiques et environnementales, répondant ainsi aux attentes de la société.

Nous retrouver :

www.franceagrimer.fr

www.histoire-offices.com

Glossaire

- **CEE** : Communauté économique européenne
- **Compétitivité** : capacité d'un acteur ou groupe d'acteurs économiques à faire face à la concurrence effective ou potentielle au sein d'un marché
- **Découplage** : fait de ne pas proportionner l'aide versée aux quantités produites, mais en fonction d'une référence historique ou forfaitaire
- **Droit à paiement unique** : titre dont la détention est nécessaire au paiement de l'aide directe découplée
- **Interprofession** : groupements constitués à leur initiative par les organisations professionnelles les plus représentatives de la production agricole et, selon les cas, de la transformation, de la commercialisation et de la distribution
- **Intervention** : selon la PAC, achat par les pouvoirs publics des excédents de production d'un secteur à un prix minimal garanti
- **OMC** : Organisation mondiale du commerce

• Piliers de la PAC :

- **1^{er} pilier** : ensemble des dispositions de la PAC relatives aux paiements directs aux agriculteurs et aux organisations communes de marché
- **2^e pilier** : ensemble des dispositions de la PAC relatives au développement rural
- **Productivité** : rapport, en volume, entre une production et les ressources mises en œuvre pour l'obtenir
- **UE** : Union européenne

Accompagner
les filières
80ans
FranceAgriMer 